

VELO CLUB DE L'OUEST

REGLEMENT PARTICULIER

« *PRIX ARISTE LAPORTE* »

Dimanche 1^{er} Août 2010

ITINERAIRE :

CIRCUIT DE 1.900 Km.

Départ : Route de Cambaie au niveau de l'Avenue de la Rivière des Galets, à droite Avenue du Grand Piton, 2^{ème} à gauche vers route de Concassage, à droite vers le rond point de l'axe mixte, à droite vers la route de Cambaie.

40 Tours de course sur le circuit.

Au dernier tour, vers échangeur de Cambaie, Route Sans Soucis D2,

Arrivée : à hauteur du Lycée Agricole Emile Boyer de la Giroday

CATEGORIES ET HORAIRES :

Catégories : 1-2-3-Junior et Pass'Cyclisme Open

Départ : 14 h 00

RAVITAILLEMENT :

Autorisé uniquement dans les parties montantes à droite de la route, du 15^{ème} au 39^{ème} tour inclus.

DEPANNAGE :

- **Sur le Circuit :** 1 tour sera rendu sur crevaison après constatation par le jury des Commissaires au niveau du compte tour.
- **Après le Circuit :** à pied sur le côté droit de la chaussée.

ENGAGEMENT : 7 € par coureur.

RECOMPENSES : Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés sauf les Espoirs, Vétérans (1 et 2) où seul le premier sera récompensé.

GRILLE DES PRIX : pas de grille fédérale.

COMMISSAIRES : MR CHEFIARE Anthony, MR NOMARI Jean-Marc, MR GOULJAR Eddy, MME DUDON Karine.

IMPORTANT

Les coureurs doivent respecter le Code de la Route.

Aucun piétons et voitures ne devront se mettre sur la Contre Allée et Giratoire.

A noter également la présence de coussin berlinois sur la Contre Allée.

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la F.F.C.

Le Président du VCO,
Luce HUBERT.